

CERTIFICAT URBANISTE-AMENAGEUR (PERSONNE MORALE)

Projets d'urbanisme ou d'aménagement du territoire

Ce projet est suivi par le membre OAI en

- ☐ mission complète (conception et direction des travaux)
☒ mission partielle (sans la phase direction des travaux)

Par la présente, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils certifie que la société

ARCHITECTURE & AMÉNAGEMENT SA

ayant son siège social à LUXEMBOURG 9B, PLATEAU ALTMÜNSTER

est inscrite au tableau des urbanistes-aménageurs exerçant à titre d'indépendant G.D.L.

sous le numéro UP/10748

Le droit de signature appartient à

HERMANN ESSLINGER UA/2030

Le présent certificat habilite son titulaire à présenter auprès des instances publiques des projets,
d'urbanisme ou d'aménagement du territoire, prévus à l'article 4 de la loi du 13 décembre 1989.

Luxembourg, le 09/09/2025

Pierre HURT
Directeur

Ce certificat est uniquement valable pour le projet ci-après:

- commune: BERTRANGE
- objet: MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP 'POURPELT'
- localité: BERTRANGE
- rue: LOTS 64,65,66,67,68, rue des Celtes, Cité Pourpelt
- n° de cadastre: 771/7528;770/7527;876/7539;876/7540;876/7541
- maître de l'ouvrage: OLOS FOUND, SICAV-FIS, HESPERANGE

Certifié conforme le

29/09/2025

par signature d'un des titulaires

Nom, Prénom:

ESSLINGER HERMANN, 701-DEL

Le certificat original, dont le fond est imprimé en orange, est réservé à l'administration communale compétente.